



**ATTESTATION
PREVUE A L'ARTICLE 525 DE L'ACTE UNIFORME OHADA
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux dix personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'élève à la somme de **FCFA 1 144 326 504 (un milliard cent quarante-quatre millions trois cent vingt-six mille cinq cent quatre francs CFA)**.

Le 18 avril 2017

Le Directeur Général,

E. DE TAILLY

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à **FCFA 1 144 326 504 (un milliard cent quarante-quatre millions trois cent vingt-six mille cinq cent quatre francs CFA)**, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Le 18 avril 2017

Les commissaires aux comptes :

PricewaterhouseCoopers
Lawrence ABUNAW
Associé
Immobilité Part
B.P. 6889 Douala - Cameroun
Tél: +237 33.43.24.43/44/45 - 77.59.00.72/73/74 - 50.92.14.50/51
Fax: (237) 33.42.85.09

ECA - ERNST & YOUNG CAMEROUN
BP: 3340 DOUALA
ONECCA S.E.C 05 - RC/DLA/1984/B/00684
NIU M088400001079 E

ECA - Ernst & Young Cameroun
Marcel TCHAGONGOM
Associé

www.lesbrasseriesducameroun.com